

CHANGE

INSTRUMENTS

POUR UNE

RELANCE VERTE

PROGRAMME D'IMPULSION POUR UNE RELANCE VERTE:

SURMONTER LA CRISE DE LA COVID-19 EN INVESTISSANT DANS UN FUTUR VERT ET SOCIAL

1 L'ESSENTIEL EN BREF

- La nécessité d'un programme d'investissement stratégique rapidement efficace est forte: la pandémie de coronavirus a conduit à une forte hausse du taux de chômage et a accéléré les changements structurels dans de nombreuses branches.
- Pourtant, aucun investissement porteur d'avenir, dans la protection du climat ou les secteurs économiques climatiquement neutres, ne figure dans le paquet d'aides de la Confédération. Ce qui va complètement à l'opposé des mesures prises dans de nombreux autres pays ainsi que par l'Union européenne.
- Les VERT·E·S proposent un programme d'impulsion en 14 mesures qui prévoit des investissements ciblés dans la protection du climat, le domaine des soins et la numérisation, couplé à une offensive de formation et de reconversion. Le tout correspondant à un volume d'investissement total de près de 11 milliards de francs sur les quatre prochaines années.
- Ce programme d'impulsion crée des emplois respectueux du climat, contribue à une relance post-pandémique verte et rapide et jette les bases d'une économie du 21^{ème} siècle, innovatrice et climatiquement neutre.

2 UNE RELANCE VERTE

Protéger – soutenir – investir dans le futur: Voilà la politique des VERT·E·S en période de coronavirus. Depuis le déclenchement de la pandémie, nous nous sommes attaché-e-s à réduire, autant que possible, les conséquences sanitaires et économiques néfastes de la pandémie. Les indemnités pour cas de rigueur, plusieurs fois prolongées sur pression des VERTS, l'extension du chômage partiel et les allocations pertes de gain pour les indépendant-e-s ont constitué d'importantes mesures pour tenter de limiter, au maximum, les dégâts économiques et sociaux de la pandémie. **Néanmoins, la pandémie de coronavirus a conduit, au cours des 12 derniers mois, à une augmentation massive du chômage¹ et à une accélération des changements structurels dans de nombreuses branches. Pour le seul secteur de la restauration, 33'000 emplois ont été supprimés en 2020. La Suisse peut, et doit, réagir.**

Pourtant, contrairement à de nombreux pays, la Suisse n'a jusqu'à présent pas anticipé et n'a rien fait pour que les dépenses allouées pour surmonter la crise contribuent à un avenir vert et social. **L'on cherche en vain dans les paquets d'aides de la Confédération le moindre investissement d'avenir, dans la protection du climat ou les secteurs économiques climatiquement neutres.**

¹ Malgré le chômage partiel, le nombre de chômeuses et de chômeurs a gonflé de plus de 50'000 personnes sur les douze derniers mois. En même temps, le nombre de jeunes chômeuses et de jeunes chômeurs, de chômeuses et chômeurs de longue durée, ainsi que de demandeuses et demandeurs d'emploi, a aussi significativement augmenté.

Alors même que la Corée du Sud, l'Allemagne ou encore les USA créent, pendant ce temps, des centaines de milliers d'emplois respectueux du climat au moyen d'investissements ciblés.

Grâce à des mesures de soutien efficaces, comme le chômage partiel, le pouvoir d'achat de l'ensemble de la société a pu être largement maintenu. Ainsi, pour les VERT·E·S, un plan de relance classique destiné à doper la consommation n'est ni nécessaire d'un point de vue économique, ni souhaitable d'un point de vue de politique climatique. **Par contre, le besoin d'un programme d'investissement stratégique rapidement efficace se fait fortement sentir. Au-delà de l'affaiblissement économique engendré par la pandémie, l'aggravation de la crise climatique et la numérisation modifient en profondeur notre société et notre marché du travail.** Ces derniers mois ont également brutalement mis en lumière l'importance systémique du domaine des soins, en particulier dans le domaine des soins infirmiers et de la garde des enfants. La Suisse doit comprendre que la crise actuelle représente une chance de donner des impulsions stratégiques ciblées en termes de politique climatique, de soins et de numérisation, qui permettent de créer de nouvelles perspectives professionnelles. **Cela permettra non seulement d'accélérer la reprise après la crise, mais aussi de jeter les bases d'une économie du 21^{ème} siècle, innovatrice et respectueuse du climat.**

Le programme d'impulsion pour une relance verte prévoit des investissements ciblés dans la protection du climat, le domaine des soins et la numérisation, couplés à une offensive en termes de formation et de reconversion. Les 14 mesures prévues permettent de créer de la valeur et des places de travail dans des secteurs durables et porteurs d'avenir, contrant ainsi les effets néfastes de la pandémie de coronavirus, tels que chômage et perte de perspectives. Pour un volume d'investissement total de près de 11 milliards de francs sur les quatre prochaines années.

Saisissons l'opportunité d'une relance verte !

3 INVESTIR DANS UNE SOCIÉTÉ VERTE

Pour que la Suisse contribue à stopper le réchauffement climatique, elle doit atteindre la neutralité climatique d'ici 2040 au plus tard. A partir de là, il s'agira pour la Suisse de faire disparaître de l'atmosphère davantage d'émissions qu'elle n'en émettra. Il est donc nécessaire de rapidement intensifier nos efforts. Dans leur [Plan climat](#), les VERT·E·S ont déjà défini une feuille de route détaillée quant à la manière dont la Suisse peut atteindre la neutralité climatique d'ici 2040 au plus tard. **Plusieurs de ces mesures permettent non seulement de freiner le réchauffement climatique mais aussi de créer des centaines de milliers de nouveaux emplois, contribuant ainsi à une relance verte après la pandémie.**

D'ici 2035 au plus tard, l'approvisionnement en électricité devra être 100% renouvelable. Hormis l'énergie hydraulique, un tiers des besoins en électricité devra, à l'avenir, être couvert par des installations photovoltaïques. Afin d'atteindre cet objectif malgré l'augmentation prévue de la consommation (due, par ex., à l'électrification des transports), une expansion rapide des énergies renouvelables est nécessaire. De nombreux projets n'attendent aujourd'hui que de pouvoir être réalisés mais ils sont bloqués par manque de subventions. Pour réduire rapidement la liste d'attente de ces projets directement réalisables et inciter à la soumission de nouveaux projets urgemment nécessaires, le financement doit au moins être doublé, dans le cadre d'un programme d'impulsion. Cette mesure, rapidement réalisable, permettra de créer, dans les prochaines années, près de 10'000 nouvelles places de travail et fera progresser le tournant énergétique et la protection du climat.

Pour atteindre l'objectif zéro émission dans le domaine des bâtiments également, une réorientation complète et rapide vers les énergies renouvelables doit non seulement avoir lieu mais aussi de rapides améliorations de l'efficacité. Pour ce faire, l'actuel programme bâtiments doit être étendu. Ce n'est qu'en intensifiant les incitations qu'il sera possible de doubler les rénovations afin que le parc immobilier suisse puisse se conformer, à temps, aux dernières normes d'efficacité. Les programmes incitatifs dans le domaine des énergies renouvelables et de l'assainissement des bâtiments doivent aussi rapidement contribuer à un renforcement de capacités dans les métiers de la construction et de l'installation, ce qui va conduire à une demande accrue en

travailleuses et travailleurs qualifié-e-s (voir chapitre 6: Offensive en matière de formation et de reconversion).

De nombreux instruments destinés à contrer la crise climatique sont déjà connus et peuvent être rapidement mis en œuvre. Dans d'autres domaines par contre, il existe encore un fort besoin de travaux de recherche et développement supplémentaires. **Les investissements dans la recherche et dans les nouvelles technologies respectueuses du climat sont doublement payants: ils contribuent à atteindre les objectifs climatiques et créent, en outre, un corpus de connaissances nécessaires au développement d'une économie du 21^{ème} siècle, innovatrice et climatiquement neutre.** Grâce à l'instrument des pôles de recherche nationaux, la Confédération dispose, aujourd'hui déjà, des moyens de promouvoir un tel changement structurel durable au sein des universités suisses et d'ainsi fixer des priorités stratégiques. Enfin, il faut éviter que l'environnement économique difficile actuel ne conduise à une réduction des capacités d'investissement des entreprises innovantes actives dans les technologies respectueuses du climat ou les processus de travail et de production réduisant les émissions. Cela ralentirait non seulement la reprise économique mais freinerait aussi le développement de nouvelles technologies respectueuses du climat.

1. Doublement de l'encouragement au courant renouvelable

Afin de garantir un approvisionnement en courant 100% renouvelable d'ici à 2035 au plus tard, les incitations à la production doivent être accrues pour réduire plus rapidement la liste d'attente actuelle pour les projets prêts à être mis en œuvre et inciter au développement de nouveaux projets. *Pour ce faire, les subventions pour la production d'électricité renouvelable financées par le supplément réseau doivent être doublées et passer de 1,3 à 2,6 milliards de francs. En plus de contribuer au tournant énergétique, cela permettra de créer 10 000 nouveaux emplois.*

2. Doublement du taux d'assainissement des bâtiments

Afin d'au moins doubler le taux actuel d'assainissement des bâtiments qui est de 1.5, les incitations doivent être augmentées. *Les contributions aux investissements doivent donc être portées jusqu'à 50% des coûts d'investissement éligibles. Pour doubler le nombre d'immeubles concernés et augmenter les contributions, un montant annuel d'investissements d'environ un milliard de francs sera nécessaire.*

3. Renforcement des pôles de recherche au sein des universités suisses

Afin de garantir le corpus de connaissances nécessaires à une économie du 21^{ème} siècle, innovatrice et respectueuse du climat, il est nécessaire de continuer à développer les structures des universités suisses et de faire avancer plus rapidement les technologies respectueuses du climat. *La Confédération doit donc, pour ce faire, lancer une série de pôles de recherche nationaux dans les domaines du climat, de l'énergie et de l'économie verte pour un montant total de 100 millions sur les quatre prochaines années.*

4. Programme de garantie pour les entreprises innovantes dans le domaine de la protection du climat

La situation économique difficile conduit de nombreuses entreprises à réduire leurs capacités d'investissement, ce qui a pour effet de freiner la reprise économique ainsi que le développement de technologies respectueuses du climat. *Grâce à un programme de garantie, qui accorde aux entreprises des prêts sans frais pour investir dans les technologies respectueuses du climat ou des processus de travail et de production réduisant les émissions, la capacité d'investissement des entreprises innovantes est ainsi préservée et favorisée. Les fonds non-utilisés dans le cadre du programme de cautionnements solidaires liés au Covid-19 seraient ici réaffectés dans ce but.*

4 INVESTIR DANS UNE SOCIÉTÉ DU SOIN

Les douze derniers mois ont impitoyablement mis en lumière la pertinence systémique du domaine des soins. En effet, au début de la crise, alors que des ventilateurs supplémentaires durent rapidement être achetés, le manque de personnel qualifié a empêché la nécessaire expansion du système hospitalier. Le personnel de santé a travaillé à flux tendu pendant des mois. La nécessité

d'une offre étendue de prise en charge extrafamiliale des enfants a également sauté aux yeux de nombreux parents en situation de télétravail. **Dans notre société, le secteur des soins doit de plus en plus devenir un élément essentiel du service public.**

Les structures d'accueil extrafamilial et les écoles à horaire continu ne déchargent pas seulement les parents mais marquent également un pas important vers l'égalité des genres:

car c'est aussi parce que trop de structures d'accueil font encore défaut que de nombreuses femmes* continuent à travailler moins que les hommes. Les investissements dans l'accueil extrafamilial des enfants présentent donc également un fort avantage économique. Etant donné que les structures d'accueil extrafamilial et que les écoles à horaire continu remplissent, en plus de l'accueil offert, d'importantes tâches éducatives, une offre étendue est cruciale pour l'égalité des chances.

Dans le domaine des soins, la pénurie de personnel qualifié est alarmante. Cela touche aussi bien les soins aigus que les soins de longue durée, les soins à domicile que ceux en maison de retraite. Rien que d'ici à 2030, 65'000 soignant-e-s supplémentaires seront nécessaires. Grâce au contre-projet indirect à l'initiative « Pour des soins infirmiers forts » et à l'offensive de formation et de reconversion prévue, il est possible d'espérer des améliorations notables. Toutefois, il s'agit aussi d'accroître l'attrait des métiers des soins par de meilleures conditions de travail et de prise en charge ainsi que par une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée. **Il ne sert à rien de former davantage de personnel de soins tant que près de la moitié de ce personnel reste amené à quitter cette profession au cours de sa vie active.**

5. Favorisation de l'horaire continu

Malgré une forte demande et de grands avantages sociaux et économiques, la Suisse ne dispose toujours pas d'une offre élargie d'écoles à horaire continu. *Les écoles à horaire continu doivent donc être encouragées par une aide financière similaire au soutien financier à l'accueil extrafamilial des enfants, d'un montant de 180 millions de francs. Cela permettra, entre autre, en particulier aux femmes* d'accroître leur temps de travail.*

6. Plan d'action pour améliorer les conditions de travail dans le domaine des soins

Lancer une offensive de formation répondrait déjà à l'une des revendications principales de l'initiative « Pour des soins infirmiers forts ». Une amélioration des conditions de travail resterait cependant nécessaire pour garantir la qualité des soins et l'attractivité de la profession et ainsi prolonger la durée d'exercice de celle-ci. *Un plan d'action d'environ 500 millions doit donc venir soutenir les cantons et les institutions de soins dans l'amélioration des conditions de travail.*

5 INVESTIR DANS UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

La nécessité de développer la protection du climat n'est pas la seule à modifier, en profondeur, notre société et notre marché du travail. La numérisation y contribue aussi, et elle constitue à la fois une opportunité et un risque: l'automatisation des processus de travail entraînera à la fois des pertes d'emploi et une augmentation de la demande dans de nouveaux domaines d'activité professionnelle. La numérisation des processus de travail peut réduire la pendularité et ralentir le rythme quotidien, mais aussi engendrer une externalisation et une précarisation des emplois. La numérisation revêt un immense potentiel écologique, social et démocratique. **Afin d'exploiter ce potentiel, nous devons toutefois, en tant que société, contribuer à façonner cette numérisation et accompagner activement les changements structurels qu'elle va engendrer.** Siècle d'excellentes universités et hébergeant une population bien formée, la Suisse dispose des meilleures conditions pour relever ce défi.

Au cours des derniers mois, la pandémie de coronavirus a toutefois aussi mis en lumière certaines faiblesses de la numérisation. Afin d'accroître les aptitudes numériques de la Confédération, des cantons et des communes, l'administration fédérale doit mettre sur pied une infrastructure et une gouvernance des données durables. Cela permettra d'améliorer les échanges numériques entre les autorités fédérales, les autres niveaux institutionnels, l'économie et la société

civile, ainsi que les conditions nécessaires à une cyberadministration. Une identité électronique étatique fiable, fondée sur les principes du respect de la vie privée dès la conception, d'économie des données et de stockage décentralisé des données, devrait également y contribuer. La Confédération soutiendrait subsidiairement, via un fonds, les projets de cyberadministration et de technologie civique dans les cantons et les communes, à condition qu'ils soient basés sur des normes ouvertes et qu'ils soient "open source".

La numérisation a, en outre, le potentiel de générer des idées et des technologies dotés d'avantages sociaux, démocratiques ou écologiques. Nombre de ces projets et de ces start-ups échouent pourtant parce qu'ils ne sont pas principalement orientés vers le profit économique. Nous ratons ainsi l'occasion, en tant que société, de réaliser des projets technologiques significatifs susceptibles d'enrichir et de faciliter notre vivre-ensemble. Un fonds d'innovation étatique permettrait à de telles solutions orientées vers le bien commun de bénéficier d'un soutien accru pour percer.

7. Aptitudes numériques de la Confédération: infrastructure et gouvernance des données durables

Les échanges numériques entre les autorités fédérales, les autorités des autres niveaux de l'Etat, l'économie et la société civile doivent être améliorés. *Un accès central standardisé et des interfaces connectées aux données et processus numériques de l'administration fédérale constituent des prérequis importants pour voir émerger d'autres meilleures solutions de cyber-gouvernement. En outre, davantage de ressources doivent être mises à disposition du développement des processus numériques dans l'administration fédérale, de même que des compétences y relatives et du changement culturel nécessaire.*

8. Aptitudes numériques des cantons et des communes: fonds pour la promotion des technologies civiques et des projets de cyber-gouvernement

Dans les cantons et les communes également, les projets numériques doivent être accélérés. *Grâce à un fonds doté de 50 millions de francs, la Confédération peut soutenir de tels projets dans les cantons et les communes, à condition qu'ils soient basés sur des normes ouvertes et qu'ils soient "open source".*

9. Une identité électronique étatique digne de confiance

La votation du 7 mars a clairement exprimé le souhait de la population de pouvoir bénéficier d'une identité numérique qui soit étatique. *Le projet d'une identité électronique étatique ne nécessitant que peu de données et décentralisée doit donc avancer rapidement. Cette identité électronique devrait prévoir, dès le départ, l'option d'une signature numérique, qui ouvrirait de nombreux champs d'application intéressants.*

10. Fonds d'innovation étatique pour les projets et start-ups technologiques orientés vers le bien commun

Les projets et start-ups technologiques orientés vers le bien commun et présentant un avantage social, écologique ou démocratique se trouvent souvent dans l'incapacité de lever le capital-risque suffisant étant donné leurs faibles promesses de rendement. *Afin d'exploiter tout le potentiel des innovations technologiques pour notre société, de tels projets et start-ups orientés vers le bien commun devraient être soutenus par un fonds d'innovation doté de 100 millions de francs.*

6 OFFENSIVE EN MATIERE DE FORMATION ET DE RECONVERSION: CREER DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE CARRIERE

Au cours des douze derniers mois, le nombre de chômeuses et de chômeurs inscrit-e-s en Suisse a grossi de 50'000 personnes. Le nombre de jeunes sans emplois ou inactifs s'est également accru.²

² Source: <https://www.amstat.ch/v2/fr/index.html>

Rien que pour le secteur de la restauration, 33'000 emplois ont disparu en 2020. Ces évolutions sont le reflet direct des conséquences de la pandémie. Toutefois, outre l'affaiblissement du marché du travail dû à la pandémie, les derniers mois ont aussi accéléré les changements structurels dans divers domaines tels que l'aviation, le tourisme, l'hôtellerie ou le commerce de détail. **Alors que des professionnel-le-s qualifié-e-s manquent, parallèlement, dans de nombreux domaines professionnels.** Ainsi, dans le secteur des soins, ce ne sont pas moins de 65'000 soignant-e-s supplémentaires qui viendront à manquer. En outre, la rapide expansion des énergies renouvelables, ainsi que l'augmentation du taux d'assainissement des bâtiments (voir chapitre 3 : Investissements dans une société verte) engendrent une demande accrue en travailleuses et travailleurs qualifié-e-s dans les métiers de l'énergie, de la construction et de l'installation qui ne peut, à l'heure actuelle, qu'être partiellement satisfaite. **Si l'urgence de protéger le climat entraînera une transformation du monde du travail, la numérisation, elle aussi, y contribuera.**

Notre système actuel de formation continue est principalement axé sur l'acquisition de connaissances supplémentaires nécessaires à gravir les échelons dans un secteur professionnel traditionnel. A côté de cela, il existe des formations de rattrapage destinées à des adultes peu qualifié-e-s, des mesures destinées aux chômeuses et aux chômeurs et des offres de soutien pour les jeunes ayant dû interrompre leur formation. **Toutefois, la Suisse manque jusqu'à présent de programmes spécifiques qui permettent aux adultes de se recycler et de leur ouvrir ainsi de nouvelles perspectives de carrière dans un secteur où s'observe une hausse de la demande en travailleuses et travailleurs qualifié-e-s.** Au-delà de conditions-cadres financières, il est nécessaire de pouvoir offrir des offres de formation adaptées aux adultes et qui soient suffisamment flexibles. La formation et la reconversion doivent permettre à leurs bénéficiaires de pouvoir s'appuyer sur leurs diverses expériences professionnelles existantes et de les compléter par des compétences et des ressources qui leur permettent d'exercer les métiers issus de la numérisation et ainsi contribuer à la transition énergétique et climatique.

Les quatre mesures proposées par les VERT-E-S visent à compléter l'offre existante proposée par les entreprises, les associations professionnelles ainsi que le système suisse de formation et de formation continue. Ces mesures, pour un montant de 800 millions, s'inspirent en partie des mesures de stabilisation développées en 2009 et peuvent être augmentées ou adaptées en fonction des besoins. Ces mesures contribueront, au cours de quatre prochaines années, à créer de nouvelles perspectives professionnelles.

11. Prévention du chômage des jeunes

En période de crise économique, il est particulièrement difficile pour les jeunes ayant peu d'expérience professionnelle de s'intégrer sur le marché du travail. *Pour éviter une exclusion précoce du marché du travail des diplômé-e-s, il est nécessaire de prévoir des aides financières destinées à financer jusqu'à douze mois de formation continue pour les apprenti-e-s diplômé-e-s sans emploi, des aides financières pour les employeuses et employeurs qui favorisent l'entrée dans la vie professionnelle et une augmentation de l'offre en places d'apprentissage et en stages universitaires au sein de l'administration fédérale. Près de 60 millions de francs sont à investir dans ce but en 2021 et en 2022.*

12. Programme «2ème chance» : De nouvelles perspectives professionnelles pour les adultes sans emploi

Les offices régionaux de placement peuvent, aujourd'hui déjà, accorder des bourses de formation pour permettre aux adultes sans emploi de rattraper une formation de base ou d'apprendre un nouveau métier. Cet instrument est toutefois encore utilisé de manière trop sélective. *Pour répondre à l'accélération du changement structurel engendré par la crise du coronavirus, les VERT·E·S proposent donc un changement temporaire de pratique et une augmentation temporaire du fonds de compensation de l'assurance-chômage de 200 millions de francs. Cela permettra, au cours des quatre prochaines années, de financer des bourses d'étude supplémentaires pour 10'000 bénéficiaires.*

13. Des chèques formation pour la reconversion, la formation et la formation continue des adultes

Se reconverter coûte cher aux adultes, car ils et elles doivent renoncer à une partie de leur revenu pendant la durée de leur formation. Ce qui en décourage donc plus d'un-e, et ceci même s'il existe, aujourd'hui déjà, de nombreuses possibilités d'emploi dans le domaine professionnel visé. Des études menées en recherches pédagogiques ont montré que les chèques formation sont un outil incitatif efficace pour accroître le recours à la formation continue, en particulier chez les personnes plus âgées et moins instruites. *Par analogie avec les contributions fédérales à la formation professionnelle supérieure existantes, les VERT·E·S demandent l'introduction d'un programme de chèques formation pour un montant de 300 millions de francs. Ces chèques formation pourront aussi bien financer une formation, qu'une formation continue ou qu'une reconversion professionnelle.*

14. Programmes de formation, de formation continue et de reconversion spécifiques dans les secteurs de l'énergie, la construction et l'installation

L'expansion rapide des énergies renouvelables, ainsi que l'augmentation du taux d'assainissement des bâtiments, engendrent une demande accrue en personnel qualifié dans les domaines de l'énergie, de la construction et de l'installation qui ne peut, actuellement, être que partiellement satisfaite. *La Confédération doit donc rapidement développer, en collaboration avec les associations professionnelles, des formations, formations continues ainsi que des possibilités de reconversion qui permettent de doter en personnel les postes spécialisés requis, ainsi que pour les postes dans les industries connexes, et veiller à ce que ces opportunités soient bien saisies. Pour ce faire, un investissement d'environ 60 millions de francs par an est nécessaire.*